

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'AFP de Villarodin Bourget La Norma Vendredi 30 Novembre 2018 à 20h

La convocation à l'assemblée générale a été faite par mail, courrier et voie d'affichage.

Membres présents : 32 propriétaires, 44 procurations.

Membres du conseil syndical présents :

Philippe Delhomme, Eric buisson (représentants la commune de Villarodin Bourget), Didier Buisson, Daniel Parmier, Raymond Lazier, Jean Louis Bermond, Luc pascal, Serge Chardonnet, Alain Buisson, Pierre Margueron, Guy Margueron,

Jackie Bellissand (au début de la séance).

Pascale Buisson secrétaire de séance

Maryline Duval présidente

Excusés : Mrs Gauthier Jacques, Vincendet Pierre (représentant la communauté de communes), Lozat Georges, Danielle Buisson .

Mr Margueron Gilles maire de Villarodin Bourget et Mme Laplanche Cendrine représentante la Direction Départementale Territoriale.

Association Diocésaine.

Propriétaires excusés : Lozat Alexis, Reboul Sylvette, Gallet Louis.

ORDRE DU JOUR

- 1 Rapport Moral
- 2 Rapport Financier
- 3 Programme des travaux 2019
- 4 Travaux pastoraux sur Villarodin et la Reponse
- 5 Questions Diverses

Mme la Présidente remercie l'ensemble des membres et propriétaires présents, souligne le travail accompli par le conseil syndical durant l'année et le soutien fondamental de la collectivité par l'implication de M. le maire et la collaboration de Christine Bermond du service administratif.

Une convention sera signée pour formaliser le soutien administratif de la collectivité.

Rappel des statuts :

L'assemblée générale est valablement constituée lorsque le nombre totale de voix des membres présents et représentés est au moins égale à la moitié plus une voix du total des voix de ses membres, de ce faite les conditions ne sont pas remplies l'assemblée est a nouveau convoquée sur le même ordre du jour dans l'heure.

Mme la présidente rappelle quelques points :

Une AFP dont la surface est de : 2968 ha 11a 52 ca, pour : 6081 parcelles, 766 comptes cadastraux et représentée par 1013 propriétaires.

Mme la Présidente rappelle que les membres du conseil syndical sont reconduits dans son ensemble cette année.

Année 2018, d'importantes rencontres et réunions.

1. Rapport Moral :

1.1 Certain membre du conseil syndical propose de faire l'Assemblée Générale tous les deux ans, comme indiqué dans les statuts. (économie de coût de fonctionnement). Au vu du travail qu'il reste à accomplir en informations et actions, Mme la présidente, demande aux membres présents de maintenir l'assemblée pour l'année prochaine.

1.2 Réunion annuelle des présidents AFP 73, le 12 Octobre à Bellecombe en bauges.

Le thème consacré à cette journée portait sur les ressources financières de fonctionnement des AFP.

- Le portage des travaux (pourcentage de participation sur les travaux)
- L'accompagnement des contrats de location (part conservée par l'AFP)
- L'instauration d'une redevance.

1.3 Une corvée a été réalisée le 15 juin 2018 dans le vallon de l'Orgère suite aux dégâts causés par les avalanches. Trente cinq propriétaires ont répondu présents, les membres du Groupement Pastoral de la Partie, les agriculteurs du village, les techniciens du Parc National de la Vanoise, et les agents de la collectivité avec l'appui matériel

Journée passée dans la bonne humeur. Le repas a été préparé gratuitement par le refuge de L'Orgère, l'AFP a fourni les denrées pour un cout de 57 €

Maryline remercie les participants.

1.4 De nombreuses réunions ont eu lieu durant l'année 2018 avec les exploitants agricoles en place, les porteurs de projets, les propriétaires qui entretiennent leurs terrains, les exploitants de « loisirs », et les futurs demandeurs.

1.5 Une synthèse avec les répartitions des zones a été établie avec l'accord de chacun. Cette synthèse et répartition des zones a eu lieu après le diagnostic des pratiques fourragères qui a été fait sur l'ensemble de la commune (documents disponible auprès de l'AFP) Ce diagnostic important a été pris en charge financièrement par la commune. La répartition pour 2019 est établie comme ceux-ci :

- Le Groupement de la Partie entretiennent les même surfaces que l'année précédente : le tronchet, l'Orgère d'en bas, l'estive, lac de la partie, le barbier, les cotes, et au printemps les parties incultes au-dessus de la roche, Rimollard. (Antoine Logé souhaite venir à partir du 15 mai avec un troupeau de 400 têtes). Loyer de 1500 euros pour une surface de 415 hectares
- Fanny Tamisier, pâture avec un troupeau d'ovins de 1200 têtes, les zones suivantes (Melezet Carrelet, Clot et la Combe). La proposition est faite en assemblée de reverser les indemnités aux propriétaires tous les trois ans. Loyer de 648 Euros pour une surface de 270 hectares.

Pour ces deux transhumants les conventions pluriannuelles sont réalisées.

- Jean Louis Favre garde la surface du Net sur Villarodin pour de la fauche, et prend en charge Amodon et Provarel pour la fauche. (Une visite sur site est prévue dès cette année)
- Raymond Lazier se charge de l'entretien de l'Orgère et la combe (vache et fauche)
- Sebastien Menjoz : le plateau de la Reponse (fauche)
- Laurent Martinez : les gorgettes (pâture ovins)
- Christian Favre : Conserve pour 2019 les surfaces de Villarodin (Affetours, parcelles EDF)
- Les porteurs de projets : (convention à écrire avec l'appui de la société économique alpestre)
- Nathalie Choiseau porte un projet de ferme pédagogique sur le Bourget:

Elle prendra en location les terres du rocher des Amoureux (haut et bas) pour les cultures de plantes aromatiques et de safran. Elle garde l'ensemble des terrains qu'elle avait pour la pâture de ses chevaux et ânes, et quelques zones supplémentaires. Le bâtiment pour sa ferme pédagogique est prévu au rocher des amoureux (la commune est dans la phase d'achats des terrains)

La convention de location des terres va être écrite au début de l'année 2019.

- Aude Bonnefond : Projet de ferme bovine avec transformation à Villarodin, Dix à Quinze hectares de pâtures autour du bâtiment seront utiles pour son fonctionnement. Les Affetours, les parcelles EDF ces zones lui sont réservées mais exploitées jusqu'à la fin de l'année 2019 par Christian Favre (qui le fait actuellement). Projet de construction du bâtiment courant 2020.

1.6 Le conseil syndical a rencontré les propriétaires qui entretiennent encore des surfaces et leur a proposé une réorganisation des zones pour faciliter l'installation du projet de ferme pédagogique ... Une solution est encore en cours pour un propriétaire, les autres ont accepté les échanges de surface.

1.7 Concernant les activités de Loisirs Equines, Agathe Bermond et Laura Bellissand seront invitées prochainement pour l'attribution des terrains.

Egalement le centre équestre de la Norma, qui occupe des terrains sur le bas de la station de sports.

1.8 Pour les projets les plus importants, les conventions seront établies avec l'appui juridique et administratif de la Société Economique Alpestre. Le devis s'élève à 7800€. Pour les autres contrats de locations la SEA apportera son aide.

Un Plan Pastoral Territorial sera monté pour obtenir une subvention à hauteur de 70%. Pour la somme restante l'AFP la prendra à sa charge, avec une demande d'aide auprès de la commune. Certains propriétaires suggèrent de faire porter la différence des 30% aux porteurs de projets. Une solution sera recherchée en conseil syndical.

Le rapport moral est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

2. Rapport Financier :

Les documents sont distribués à tous les membres présents.

Sélection :		Sect.	Sens	Chap	Article	Opér.	Serv.	Fonc.	Période	
jusqu'au 15/11/2018										
Article		Budgetisé		Total réalisé		% Réalisé		Disponible		% Dispo.
FONCTIONNEMENT										
DEPENSES										
60623	Alimentation	150.00 €	51.04 €	34.0%	98.96 €	66.0%				
60632	F. de petit équipement	1 000.00 €	29.59 €	3.0%	970.41 €	97.0%				
6064	Fournitures administratives	200.00 €	27.06 €	13.5%	172.94 €	86.5%				
6132	Locations immobilières	0.00 €	150.00 €	0.0%	-150.00 €	0.0%				
6161	Assurance multirisque	500.00 €	392.64 €	78.5%	107.36 €	21.5%				
6226	Honoraires	247.62 €	0.00 €	0.0%	247.62 €	100.0%				
6257	Réceptions	0.00 €	19.00 €	0.0%	-19.00 €	0.0%				
6261	Frais d'affranchissement	0.00 €	2 027.54 €	0.0%	-2 027.54 €	0.0%				
6281	Concours divers (cotisations)	2 000.00 €	110.00 €	5.5%	1 890.00 €	94.5%				
62871	Remb. collectivité rattachement	3 200.00 €	0.00 €	0.0%	3 200.00 €	100.0%				
Total	011 Charges à caractère général	7 297.62 €	2 806.87 €	38.5%	4 490.75 €	61.5%				
Total	DEPENSES	7 297.62 €	2 806.87 €	38.5%	4 490.75 €	61.5%				
RECETTES										
002	Excédent antérieur reporté fonct	5 447.62 €	0.00 €	0.0%	5 447.62 €	100.0%				
Total	002 Excédent antérieur reporté Fonc	5 447.62 €	0.00 €	0.0%	5 447.62 €	100.0%				
70388	Autres redevances et recettes	1 600.00 €	0.00 €	0.0%	1 600.00 €	100.0%				
Total	70 Produits des services	1 600.00 €	0.00 €	0.0%	1 600.00 €	100.0%				
752	Revenus des immeubles	250.00 €	0.00 €	0.0%	250.00 €	100.0%				
Total	75 Autres produits gestion courante	250.00 €	0.00 €	0.0%	250.00 €	100.0%				
Total	RECETTES	7 297.62 €	0.00 €	0.0%	7 297.62 €	100.0%				

2.1 Recettes prévues en décembre 2018 : Loyer Alpage de La Norma (Fanny Tamisier), montant de 648 €.

2.2 Délibération : conformément au principe retenu lors de la création de l'AFP, une indemnité sera redistribuée aux propriétaires tous les trois ans. Alpage de la Norma.

2.3 Mme la Présidente rappelle la provenance des recettes : Location des alpages.

Certaines Associations Foncières Pastorales demandent une cotisation à leurs membres. Cette piste sera travaillée au sein du conseil syndical.

Toutes les indemnités ne sont pas réclamées et reportées au trésor public sur le compte de l'Association.

Le rapport financier est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

3. Programme des travaux 2019:

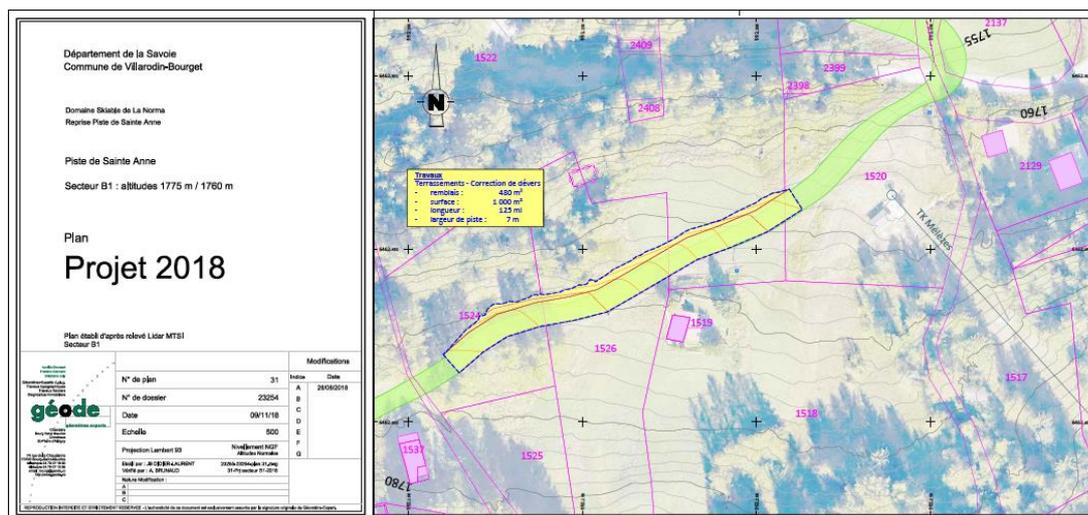
3.1 Elaborations des contrats de location entre l'AFP et les exploitants (professionnel, de loisirs, et les propriétaires).

Le programme travaux est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

4. Travaux pastoraux:

4.1 Proposition de remise en état des terrains sur le plateau de la repose, des améliorations seront portées sur des parcelles devenues « pistes de skis ». Une collaboration se met en place entre la communauté de communes, la Sogonor exploitant le domaine skiable de la Norma et Sébastien Menjoz.

4.2 Reprise du dévers en amont du télésiégi des mélèzes (fin d'été 2019).travaux réalisés et financés par la communauté de communes. Voir carte ci-dessous.



4.3 Travaux de remise en état sur la zone des Affetours à Villarodin.(Débroussaillage, évacuation des chablis...) le financement se fera en collaboration avec la commune de Villarodin Bourget

La proposition de travaux pastoraux est mis aux voix et adoptée à l'unanimité.

5. Questions diverses :

Pas de questions déposées

Divers :

Mr Berthelot a été reçu par le conseil syndical, il souhaite exploiter la zone des tufs, sur Villarodin, l'Association Foncière Pastorale ne lui ferme pas la porte mais demande son autorisation d'exploiter. Il a sur une parcelle privée sur Modane un bâtiment type « tunnel » avec 49 ovins.

Mr Gilles Mestrallet a fait une demande pour des parcelles de pâtures. Le conseil syndical organisera une rencontre dès le début de l'année 2019.

Mr Antoine Lachaize souhaiterait cultiver du Chanvre. Le conseil syndical organisera une rencontre dès le début de l'année 2019

Mlle Clara Belle : Pension de chevaux et maraichage. Le conseil syndical prévoit une rencontre prochainement.

Assurance Groupama : Le conseil syndical est en attente du nouveau contrat, suite à l'agrandissement de l'AFP.

La Taxe Foncière Non Bâtie : Pour bénéficier du dégrèvement, les propriétaires devaient souscrire, chaque année, une déclaration accompagnée des justificatifs nécessaires, avant le 31 janvier de l'année d'imposition.

Depuis 2017, c'est à L'Association Foncière Pastorale de faire les démarches.

Séance levée à 22h30